

## **Contrat de brise-glace à la Davie : une promesse électorale ?**

Québec, le 6 mai 2021 – La députée de Beauport–Limoilou et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Approvisionnement, Julie Vignola, a pris acte que le gouvernement fédéral a enfin annoncé vouloir faire appel au chantier naval de la Davie afin de construire l'un des deux brise-glaces polaires au carnet de commandes du gouvernement canadien, mais s'inquiète de l'absence totale de détails qui laisse présager une manœuvre électorale.

« Il est réjouissant qu'Ottawa comprenne enfin que c'est à la Davie de Québec que se trouve l'expertise canadienne en matière de construction navale; il y a longtemps que nous répétons le message. Mais cette annonce n'est appuyée ni d'un contrat, ni d'une lettre d'intention, ni d'une date de mise en chantier, ni d'un montant attribué. C'est bien sûr une annonce que l'on espère voir se concrétiser, parce qu'elle permettrait de consolider des emplois à la Davie et qu'elle aurait des impacts économiques positifs. Mais faute d'annoncer ces détails dans les plus brefs délais, cette annonce n'est rien de plus qu'une promesse électorale », a souligné Julie Vignola.

### **Une manœuvre électorale?**

Alors que ce contrat était convoité par la Davie et le chantier rival Seaspan, en Colombie-Britannique, la députée de Beauport–Limoilou s'est étonnée de constater qu'Ottawa ait annoncé la construction d'un brise-glace polaire supplémentaire inattendu, confié à Seaspan.

Elle rappelle que cette firme s'est vu retirer un contrat identique par Ottawa en 2019 après avoir échoué à débiter la construction.

« Ottawa semble avoir trouvé le moyen de dire oui à tout le monde à la veille des élections. Pourtant, Seaspan a déjà prouvé son incompétence à remplir un contrat de cet ordre. Il y a ici apparence d'une manœuvre électorale qui ne tient aucunement compte de la capacité de construction, des coûts et des délais au chantier de Colombie-Britannique. Celui-ci s'était d'ailleurs vu octroyer 14 milliards \$ en contrats pour compenser la perte du contrat du brise-glace et rien n'est encore sorti de ces contrats compensatoires », a expliqué Mme Vignola.

Le Bloc Québécois estime que Chantier Davie est le centre d'expertise en matière de construction de brise-glaces et devrait se voir attribuer les deux contrats.

« Il s'agit de faire le meilleur investissement avec l'argent des Québécois et des Canadiens. Davie est le seul chantier qui sera en mesure de livrer deux brise-glaces, dans le respect du budget et sans coûteux retards. C'est le seul chantier à avoir à la fois la capacité de construction et la disponibilité, tandis que Seaspan croule sous les contrats. C'est une solution gagnante sur toute la ligne », a conclu Mme Vignola.

-30 -

Source :  
Joanie Riopel  
Attachée de presse  
Bloc Québécois  
613 402-3538